Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2025 : Amérique du Nord, juin 2025

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Exercice 1 – Les espaces de faible densité et leurs atouts : le Lot

Question 1 (4 points). L'action présentée est l'accueil de vingt-quatre internes en médecine en stage dans le Lot, lors d'une soirée (visite guidée de Martel, cocktail). Son objectif est d'attirer des médecins dans le département, pour qu'ils s'y installent à la fin de leurs études, en leur présentant la qualité de vie du Lot et ses opportunités professionnelles. Il s'agit de lutter contre le « désert médical ».

Question 2 (2 points). Deux acteurs à nommer : le département du Lot ; la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne ; on peut ajouter les élus, les acteurs de la santé et les référents du programme « Oh my Lot ! ».

Question 3 (4 points). Deux difficultés à relever : le vieillissement de la population (« l'indice de vieillissement du département est le plus élevé de la région ») ; le vieillissement des médecins (48 % des généralistes ont 60 ans et plus) et l'« effondrement récent de la densité médicale », c'est-à-dire le manque de médecins.

Question 4 (4 points). Deux atouts à identifier sur l'affiche : un cadre de vie agréable et une nature préservée (rivière, collines boisées, chemin de campagne) ; la possibilité de pratiquer des activités sportives et de loisirs en plein air (« remettez-vous au sport », la coureuse avec son chien) ; la qualité de vie (« Ici, on est bien. Ici, on vit bien »).

Question 5 (6 points). Modèle de réponse : les espaces ruraux de faible densité, comme le Lot, ont des atouts. Leur cadre de vie est préservé : paysages naturels, rivières, calme, espace, absence de pollution et de stress, comme l'affiche le montre. Ils offrent un patrimoine (villages comme Martel, la vallée de la Dordogne) et des produits locaux, et ils attirent des touristes et de nouveaux habitants. Le développement du numérique et du télétravail rend aussi leur installation plus facile. Ces territoires cherchent à valoriser ces atouts pour faire face à leurs faiblesses (vieillissement, manque de médecins, éloignement des services) : ils lancent des campagnes de communication, comme « Oh my Lot ! », organisent l'accueil de nouveaux professionnels, notamment les médecins, et proposent des avantages à ceux qui s'installent. Les collectivités (département, communauté de communes) s'associent à l'ARS et aux professionnels de santé pour rendre le territoire plus attractif, maintenir ses services et dynamiser son économie.

Exercice 2 – Le monde depuis 1945 : l'accès des colonies à l'indépendance

1 – Développement construit

Ce que le correcteur attend : plusieurs manières d'accéder à l'indépendance (négociation pacifique ou guerre), illustrées par au moins un exemple précis (Inde, Algérie, colonies d'Afrique

subsaharienne, Indochine), avec dates, acteurs et contexte (affaiblissement des puissances coloniales, ONU, conférence de Bandung).

Texte modèle.

Après la Seconde Guerre mondiale, les peuples colonisés d'Asie et d'Afrique réclament leur indépendance. Les puissances européennes sont affaiblies par la guerre, l'ONU affirme le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et les nationalistes s'organisent. En 1955, la conférence de Bandung affirme la volonté des pays d'Asie et d'Afrique d'être indépendants. Comment les colonies accèdent-elles à l'indépendance après 1945 ?

Dans certains cas, l'indépendance est obtenue par la négociation et de façon pacifique. L'Inde, colonie britannique, devient indépendante en 1947 grâce à un long mouvement de désobéissance civile non violente dirigé par Gandhi. Le territoire est divisé entre l'Inde, à majorité hindoue, et le Pakistan, à majorité musulmane, ce qui provoque des violences et des déplacements de population. En Afrique subsaharienne, la plupart des colonies françaises accèdent pacifiquement à l'indépendance en 1960, après le référendum de 1958 qui donne à de Gaulle l'occasion de proposer la Communauté, dans le cadre de la loi-cadre Defferre de 1956 (Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali...).

Dans d'autres cas, l'indépendance passe par la guerre. En Indochine, le Việt Minh de Hô Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam en 1945 et combat la France jusqu'à la défaite de Diên Biên Phu en 1954 et aux accords de Genève. En Algérie, colonie française de peuplement, le Front de libération nationale (FLN) déclenche l'insurrection le 1er novembre 1954 (la « Toussaint rouge »). La guerre d'Algérie dure huit ans, avec de nombreuses violences (attentats, torture, bataille d'Alger) et divise les Français. De Gaulle, revenu au pouvoir en 1958, engage des négociations : les accords d'Évian (18 mars 1962) mettent fin à la guerre et, après un référendum, l'Algérie devient indépendante le 5 juillet 1962. Cet exemple provoque l'exode de centaines de milliers de Français d'Algérie (les pieds-noirs) et de harkis.

Les colonies accèdent donc à l'indépendance de manière pacifique ou violente selon les cas. Ce mouvement de décolonisation transforme la carte du monde : de nombreux États nouveaux entrent à l'ONU et forment le « tiers-monde », qui reste confronté à des défis de développement.

2 – Repères historiques (annexe)

Dates à indiquer : Création de l'ONU : 1945 (San Francisco, 26 juin 1945 : signature de la Charte). Traité de Rome : 1957 (25 mars 1957, naissance de la Communauté économique européenne, CEE). Chute du mur de Berlin : 1989 (9 novembre 1989).

Frise : on relie la création de l'ONU au repère 1945 (entre 1940 et 1950, juste avant 1950), le traité de Rome au repère 1957 (entre 1950 et 1960, aux deux tiers de la graduation) et la chute du mur de Berlin au repère 1989 (juste avant 1990). L'exemple de l'Algérie (1962) est déjà placé juste après 1960.

Exercice 3 – Les formes de l'engagement citoyen : lutter contre le harcèlement

Question 1 (1 point). Les élèves sont invités à s'engager pour lutter contre le harcèlement à

l'école (« Tous ambassadeurs contre le harcèlement ! »).

Question 2 (3 points). Trois moyens à relever : sensibiliser les élèves du collège ; repérer les signes du harcèlement ; convaincre les victimes d'en parler ; se former ; coopérer avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne ; associer les adultes du collège ; organiser des actions de prévention ; participer au concours Non au harcèlement ; créer une affiche, un slogan, un hashtag.

Question 3 (2 points). La fraternité est la solidarité et l'entraide entre les membres d'une communauté. Le prix « Non au harcèlement » invite les élèves à agir ensemble, par des projets collectifs, pour protéger les victimes, les soutenir et construire un climat de respect et de bien-être dans l'établissement. Il leur donne la parole en les rendant acteurs de la prévention, et il propose des solutions pour que personne ne soit isolé. La fraternité est ainsi vécue concrètement au collège.

Question 4 (4 points). Modèle de lettre : Madame, Monsieur, je suis élève de 3ème et je souhaite devenir élève ambassadeur contre le harcèlement dans mon collège. Le harcèlement détruit la confiance et la santé de ceux qui en sont victimes, et je trouve injuste que certains élèves souffrent en silence. Je veux contribuer à rompre la loi du silence et à faire respecter la fraternité et l'égalité entre tous. Je suis volontaire, à l'écoute et sérieux, et je sais travailler en équipe. Je propose de créer avec d'autres élèves une affiche et une vidéo pour participer au concours « Non au harcèlement », puis d'organiser une action de prévention dans les classes de 6ème, avec l'aide du CPE et du professeur principal, pour expliquer comment repérer le harcèlement, en parler et appeler le 3020. Je souhaiterais aussi me former pour mieux aider mes camarades. Je vous remercie de l'attention portée à ma candidature et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Conseils pour le jour J

- Pour une question qui demande de « relever » ou de « nommer », prélevez des éléments précis dans le texte, sans les paraphraser trop longuement.
- Sur la frise, repérez d'abord l'exemple donné (1962) pour comprendre l'échelle, puis placez chaque date au bon endroit.
- Dans le développement sur la décolonisation, opposez deux voies (pacifique et violente) avec un exemple daté pour chacune.
- Dans la lettre de candidature, respectez le format : motivations, au moins une idée d'action, formules de politesse, et pas de signature (anonymat).
- Répartissez votre temps selon les points : 20, 20 et 10.